

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DU GROUPE ET DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Département relations et innovation sociales

Paris, le 27 juin 2022

**Extrait des délibérations
du Comité Unique de l'Établissement Public
du 24/06/2022**

**Point 9 : projet de décret modifiant le décret n° 98-596 du 13 juillet 1998 relatif aux
instances de concertation propres à la Caisse des Dépôts**

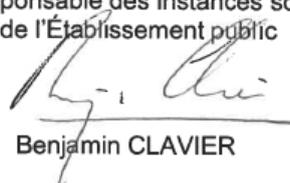
Le Comité Unique de l'Établissement Public (CUEP) s'est réuni sous la présidence du directeur général, le 24 juin 2022 à 15h.

Le Comité a été en capacité de délibérer valablement.

Le recueil des votes sur le point 9 de l'ordre du jour concernant le projet de décret modifiant le décret n° 98-596 du 13 juillet 1998 relatif aux instances de concertation propres à la Caisse des Dépôts est le suivant :

Contre : 15 voix : UNSA (6) - CFDT (4) - CGT (3) - SNUP (1) - CFE-CGC (1)

Le responsable des instances sociales
de l'Établissement public



Benjamin CLAVIER